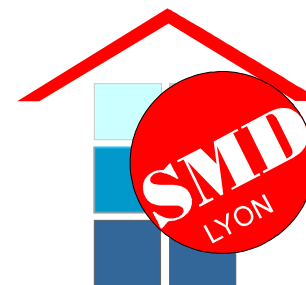


## Contact :



S.M.D. LYON vous accueille sur chaque site:

⇒ du Lundi au Vendredi  
de 9 Heures à 17 Heures

Association de proximité, nous intervenons sur le Centre Nord de Lyon c'est-à-dire :

1<sup>er</sup> ; 2<sup>nd</sup> ; 4<sup>ème</sup> arrondissement de LYON

Nos équipes de chargés de secteur et infirmiers coordinateurs sont vos interlocuteurs pour toutes demandes d'informations.

Votre contact :



Services aux personnes à domicile (NF 311)

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-056 et garantit que le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client sont contrôlés régulièrement par : AFAQ AFNOR Certification  
11, rue Francis de Pressensé  
93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE LYON Pentès Presqu'île Plateau

**Parce qu'il y a toujours un moment  
dans la vie où l'on a besoin d'être aidé !**

### SMD Lyon Secteur Plateau

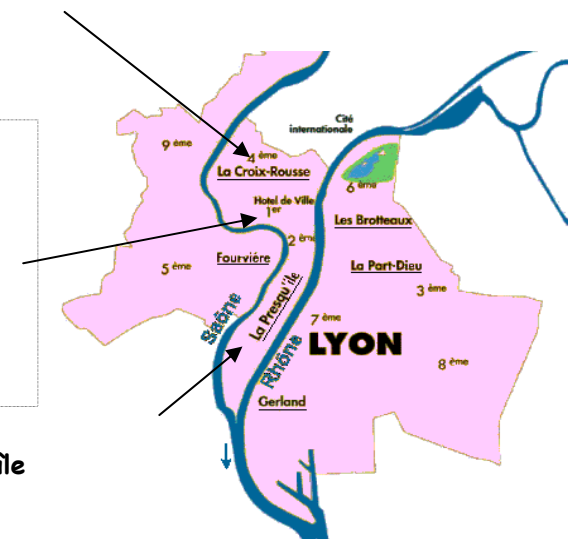
✍ 15, Rue Barodet  
69004 Lyon  
☎ 04.78.29.14.71  
📠 04.72.07.61.97

### SMD Lyon Secteur Pentès & Siège Social

✍ 1, Rue Imbert Colomès  
69001 Lyon  
☎ 04.78.28.25.75  
📠 04.78.28.08.15  
✉ [smdlion@wanadoo.fr](mailto:smdlion@wanadoo.fr)  
[www.SmdLyon.fr](http://www.SmdLyon.fr)

### SMD Lyon Secteur Presqu'île

✍ 32, Cours Bayard  
69002 Lyon  
☎ 04.78.37.24.12  
📠 04.72.56.08.91



Association sans but lucratif régie par la loi de 1901 - Agréée Qualité par la Préfecture du Rhône n°2007-2.69.0210.  
Membre du réseau ADESSA - Partenaire du réseau de santé CORMADOM

## Présentation de l'association :

S.M.D. LYON est une association sans but lucratif régie par la loi de 1901. Depuis 1963, spécialisée dans la prestation d'aide et de soins à la personne âgée, nous développons également notre activité dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

S.M.D. LYON est agréée Qualité par la Préfecture du Rhône et certifiée Qualité NF Service « Services aux personnes à domicile ».

Chaque année, plus de 1000 personnes sont aidées à leur domicile par notre équipe d'environ 170 professionnels.

## Nos Prestations :

Deux services complémentaires :

### **Service d'Aide à Domicile Prestataire et Mandataire :**

- ◆ Tâches ménagères
- ◆ Entretien du linge
- ◆ Courses
- ◆ Préparation et aide aux repas
- ◆ Aide au lever, au coucher
- ◆ Aide à la toilette
- ◆ Aide à l'habillage
- ◆ Assistance administrative
- ◆ Accompagnement extérieur, présence ....

### **Service de Soins Infirmiers à Domicile :**

- ◆ Soins de confort et d'hygiène
- ◆ Gestion du traitement
- ◆ Surveillance de l'état général

Nous intervenons 7 jours sur 7.

Une coordination interne de nos équipes d'aide et de soin facilite l'accompagnement de la personne aidée.

Nos équipes sont composés d'aides à domicile formés à la relation d'aide, d'Auxiliaires de Vie Sociale diplômés, d'aides soignants et d'infirmiers.

Un soutien aux aidants familiaux par une psychologue clinicienne est également proposé.

## Public concerné :

- Personnes de plus de 60 ans sortant d'une hospitalisation ou d'un Service de Suite et de Réadaptation, nécessitant une aide temporaire ou de longue durée pour leur maintien à domicile
- Actifs.

## Les possibilités de prise en charge :

### **Service d'Aide à Domicile :**

Une demande de prise en charge financière peut être demandée auprès :

- ◆ des mutuelles (A.X.A. Mondial Assistance...)
- ◆ du service social de la CRAM Rhône-Alpes pour l'Allocation de Retour à Domicile après Hospitalisation -ARDH-
- ◆ des caisses de retraites pour la prestation aide ménagère. SMD Lyon est conventionnée avec l'ensemble des caisses de retraites (CRAM, RSI, MSA, Fonction Publique, MGEN...)
- ◆ du Conseil Général pour l'Allocation départementale Personnalisée d'Autonomie -AdPA-
- ◆ de la CPAM
- ◆ Moyens de paiement acceptés : CESU, chèque liberté

Le chargé de secteur constitue le dossier de demande de prise en charge et travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales des Maisons du Département du Rhône et des caisses de retraite afin de proposer à la personne des services adaptés à ses besoins en fonction des plans d'aide établis.

### **Service de Soins Infirmiers à Domicile :**

Une prescription médicale doit être établie. Les soins seront pris en charge à 100% par la CPAM.

Les démarches médicales et administratives seront effectuées par l'infirmier coordinateur.

## Déontologie :

Tous nos intervenants sont soumis aux règles déontologiques propres à la profession et au secret professionnel dans le cadre de l'exercice de leur activité.

Nous veillons à ce que la personne aidée demeure au cœur du dispositif en respectant ses droits fondamentaux, sa culture et ses choix de vie.